

MOSAÏQUE

LE MAGAZINE DE **BRESSUIRE** N°13 PRINTEMPS 2025

DOSSIER

LES DÉCHETS : TOUS CONCERNÉS !

BAVARDAGE

Frédéric Ouvrard :
un sportif de défis

BRAVO !

Ordre National du Mérite :
un Bressuirais à l'honneur

BELLE HISTOIRE

Celle du cinéma
à Bressuire

La ville qui ose

ville-bressuire.fr

Au sommaire du numéro 13

4 FLASHBACK

Rétrospective en images.

6 EN BREF

Actualités et informations.

10 BALISAGE

Le budget 2025.

11 DOSSIER

Les déchets : tous concernés !

16 BAVARDAGE

Frédéric Ouvrard : un sportif de défis.

18 BRAVO !

Ordre National du Mérite : un Bressuirais à l'honneur.

19 TRIBUNES

Expression politique.

20 BELLE HISTOIRE

Celle du cinéma à Bressuire.

21 DU BON TEMPS

Recettes.

22 ON BOUGE !

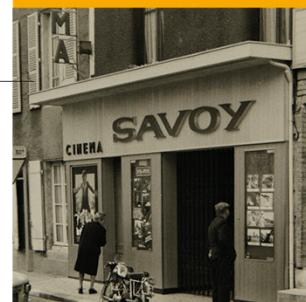
Musique, expositions, spectacles... retrouvez une sélection de sorties.

BONNE LECTURE!

Suivez-nous sur le web :
ville-bressuire.fr
et les réseaux sociaux :
villedebressuire



BRESSUIRE
La ville qui ose



L'élaboration budgétaire est arrivée à son terme lors du Conseil Municipal de mars. Nous avons ainsi pu nous projeter sur nos projets pour les années en cours et à venir, mais aussi réaffirmer nos priorités en terme de fonctionnement.

Ce travail annuel sur nos finances locales a été, cette année, particulièrement compliqué. En effet, les incertitudes des finances publiques, les charges supplémentaires que supportent les collectivités locales (je ne prends comme seul exemple que les assurances : + 100 000 € en 2025 alors que notre taux de sinistralité est bon !), tout cela nous impose une gestion toujours plus rigoureuse et un équilibre dépenses/recettes moins facile à trouver.

La pensée aisée vient souvent sur l'image du « trop d'agents ». En 2020, il y avait 258 agents au sein de la mairie de Bressuire, en 2025 ils sont 252. Et pourtant les habitants ont toujours besoin de plus de services, plus de sécurité, plus de propreté urbaine, plus d'animations, plus de logements... Tout autant de demandes auxquelles nous essayons au mieux de répondre.

Le taux de la taxe foncière n'a pas été augmenté par la municipalité depuis 23 ans et la taxe d'habitation supprimée en 2023 est certes compensée par l'Etat, mais son montant est figé sur l'année de sa suppression, sans prendre en compte l'évolution démographique de notre ville sous-préfecture.

Malgré tout, de grands projets se concrétiseront cette année. Au niveau du fonctionnement, nous avons voulu un budget de proximité avec, notamment, un soutien renouvelé à nos associations bressuiraises.

Satisfaite du travail des services et des élus pour les Bressuirais, j'espère aussi que chacun d'entre vous y verra le signe d'une commune dynamique, attractive et solidaire.



Emmanuelle MÉNARD
Maire de Bressuire

« Le budget a été voté dans un contexte difficile, mais toujours avec les mêmes ambitions. »

Rétrospective visuelle des derniers mois



02/12/24 **NOËL**

Noël Magique a donné en 2024 des couleurs bleues et blanches à la ville. On a même pu y croiser des ours blancs !



20/12/24 **PASSERELLE**

La passerelle qui assure la continuité de la Voie Verte a été inaugurée par les représentants du Département, de l'Agglo 2B et de la Ville.



21/12/24 **MARCHÉ**

Grâce au Marché de Noël, ses exposants, ses animations, la Place Saint-Jacques connaît une belle effervescence à l'entrée de l'hiver.



16/01/25 **VOEUX**

La cérémonie des Vœux, un moment privilégié de rencontres avec le Maire, les élus, les forces vives, les associations, les chefs d'entreprise, les enseignants, ...



18/01/25 **ALLÔ CHÉRIE**

Les amateurs de la troupe de théâtre de Noirterre ont encore une fois fait rire les spectateurs de « Allô chérie... J'ai délocalisé ta mère ».



18/01/25 **TRAIL**

Bien que la température n'incitait pas à se mettre en short, nombreux ont été les coureurs à faire ce Trail des Sentiers Bressuirais !



25/01/25 **ARCADES**

Les artistes R. Baudouin et S. Turpin ont marié, le temps d'une exposition, leurs peintures sur toile aux porcelaines peintes d'artistes de Pompaire.



25/01/25 **COFEM**

Nouvelle édition du COFEM, nouveau succès pour l'organisateur de cet événement : la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais.



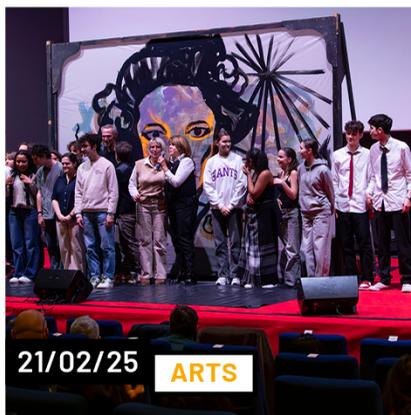
09/02/25 **DISQUE**

La mode du vinyle ne se dément pas ! Pour preuve les nombreux visiteurs, curieux et acheteurs, qui sont venus à Bocupole pour le Salon du Disque.



01/02/25 **OISEAUX**

Trois artistes, J. Pellerin (photographe), S. Verbeke (céramiste) et P. Guilbeau (peintre), inspirés par les oiseaux d'ici et d'ailleurs.



21/02/25 **ARTS**

2025, Année des Arts à Bressuire ! Le Fauteuil Rouge, lieu du 7^e Art, a ouvert ses portes à 300 privilégiés pour le lancement de ses festivités !



01/03/25 **THÉÂTRE**

« Toujours là où il faut pas ! », c'est le titre de la pièce des Kikijous, qui eux ont bien été là où il fallait : devant leur public !

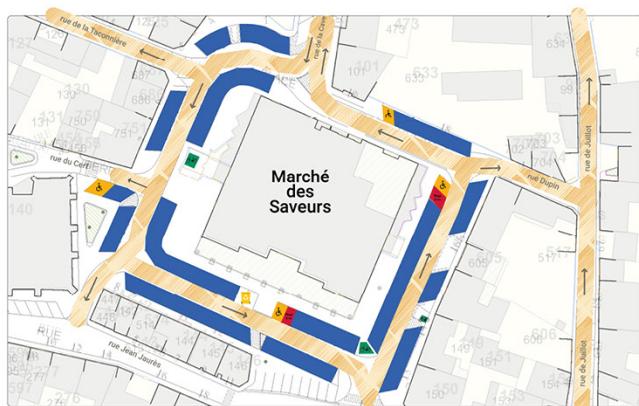
PLACE DUPIN : STATIONNEZ MALIN !

À partir du 7 avril 2025, la Ville de Bressuire met en place une nouvelle organisation du stationnement et de la circulation autour du Marché des Saveurs. L'objectif : améliorer l'accessibilité, favoriser la rotation des véhicules et renforcer la sécurité des usagers.

Le stationnement passe en **zone bleue**, offrant 1h30 gratuite du mardi au samedi, de 8h à 19h. La place devient également une **zone partagée**, avec une vitesse limitée à 20 km/h pour une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Enfin, la rue Dupin sera mise en **sens unique** du marché vers la rue de Juillot.

97 emplacements de stationnement sont ainsi classés en zone bleue et 22 stationnements restent en zone libre.

Ces aménagements visent à fluidifier le stationnement en centre-ville tout en créant un environnement plus agréable. Habitants et visiteurs sont invités à respecter la nouvelle signalétique.



■ Places maxi 1h30
 ■ Places 10 minutes
 ■ Places PMR
 ■ Stationnements cycles
 → Sens de circulation
 P Point d'apport volontaire
 Z Zone 20 partagée

LE GOLF ÉTUDIÉ PAR LA LPO

« Je remercie les équipes du Golf qui ont mis tout en œuvre pour favoriser la biodiversité du site »

Emmanuelle Ménard,
Maire de Bressuire.



© Arthur Jarry

A fin d'obtenir le label Bronze golf pour la biodiversité, la Ligue de Protection des Oiseaux a effectué, à la demande du Golf de Bressuire, une étude. Il est ressorti de cette étude, effectuée en 2024 sur 3 périodes différentes, des relevés écologiques favorables à la biodiversité.

Les prospections ont permis de relever une diversité importante d'espèces de fleurs (195 espèces), de faune (45 espèces d'oiseaux dont 36 nicheuses), d'odonates (26 espèces), de papillons de jour (22 espèces) et 2 espèces d'amphibiens. Au total, 22 espèces patrimoniales* ont été observées (8 plantes, 8 oiseaux nicheurs et 6 odonates).

La gestion des greens et des fairways sans produits phytosanitaires, mise en place bien avant les obligations légales de 2025 de ne plus en utiliser, est un gros avantage pour de nombreux habitats, notamment les habitats aquatiques. Malgré cela, plusieurs préconisations de gestion et d'aménagements écologiques ont été faites, et ont, depuis, déjà été appliquées.

Aujourd'hui, une commission de la Fédération Française de Golf est attendue pour valider le label.

**Une espèce patrimoniale est une espèce pour laquelle le niveau de rareté et des menaces la concernant est tel qu'il y a un doute sérieux quant à son maintien dans un bon état de conservation à l'échelle régionale.*



RÉFECTION DU CALVAIRE

Le calvaire de Chambrouet a retrouvé sa jeunesse d'antan ! De février à mai 2024, l'équipe d'insertion Petit Patrimoine de la Ville a d'abord nettoyé la croix du Christ et l'édifice puis piqueté les joints de ciment pour faire un rejointement au mortier de chaux. Ces travaux de réfection se sont terminés par le rehaussement du muret entourant le calvaire.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, organisé par le CCAS, a réuni 337 personnes dont Mme Thérèse Vouhé, 99 ans, doyenne de l'assemblée. Afin d'animer le repas et de passer un agréable après-midi, le groupe Les Gars d'Saint-Jouin a fait danser les convives. Merci aux élèves des lycées S. Signoret et de L. de Vinci pour l'accueil, l'animation et le service.

TROTTOIRS : ADOPTONS LES BONS GESTES !

Si l'entretien des trottoirs n'est pas une obligation pour les habitants de Bressuire, quelques gestes simples contribuent à un cadre de vie plus agréable pour tous :

- Balayer les fleurs, les feuilles ou encore les fruits tombés sur le trottoir jusqu'au caniveau.
- Désherber manuellement ou mécaniquement le pied de mur ou maintenir une végétation rase devant les maisons.
- Tailler les haies et les élaguer au droit de la propriété.
- Laisser un passage libre sur la chaussée d'une largeur minimale de 1,40 mètre.
- Ne pas laisser sur le trottoir des matériaux et ordures, ainsi que des containers.

L'usage de **produits phytosanitaires est strictement interdit** afin de protéger la biodiversité et la santé de tous. De leur côté, les services de la Ville assurent le nettoyage des rues, l'entretien des avaloirs et l'élagage des arbres sur l'espace public. Ensemble, agissons pour un cadre de vie agréable !



« On peut même embellir son cadre de vie en fleurissant son pied de mur »

Yannick Charrier,
Adjoint au Cadre de vie.

DES ÉQUIPEMENTS PLUS ACCESSIBLES



La Ville de Bressuire poursuit l'adaptation de ses bâtiments pour répondre aux normes d'accessibilité. En 2024, plusieurs sites ont été réaménagés : à **Noirterre**, les sanitaires de la cantine, situés dans la salle des fêtes de Noiron, ont été mis aux normes par la régie municipale, avec la création d'un WC adapté.

À **Saint-Sauveur**, les sanitaires du Centre Départemental de Gymnastique ont été rénovés dans le cadre de travaux d'assainissement. À **Chambrouet**, la salle des fêtes est désormais plus accessible grâce à la réorganisation des sanitaires, du bar et à l'installation d'une rampe d'accès à la cuisine.

En 2025, ces améliorations se poursuivent avec des travaux à la salle des fêtes « La Nerlusine » à **Noirlieu** et celle du Parc à **Breuil-Chaussée**.

à retenir

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Afin de célébrer les 80 ans de l'Armistice qui a mis fin à la Guerre 1939/1945, la Ville de Bressuire invite les habitants à la cérémonie patriotique Place des Anciens Combattants le 8 mai à 11h30 en présence notamment d'élèves sous-officiers de l'ENSOA de Saint-Maixent L'Ecole.

en un mot

PARTICIPATIF

Déjà la 6^e édition du Budget Participatif ! Associations, collectifs, citoyens bressuirais,... vous avez jusqu'au 15 mai 2025 pour déposer votre projet auprès de la Maison des Associations. Après l'étude de la recevabilité et de la faisabilité de votre projet, il sera proposé en septembre prochain à un Jury citoyen. Les conditions de participation et le dossier de candidature sont à retrouver sur www.ville-bressuire.fr.

UNE POPULATION STABLE ET DYNAMIQUE



« Le solde naturel (plus de naissances que de décès) est encore positif à Bressuire, ce qui est un bon signe pour la vitalité d'une ville »

Jean-François Moreau,
1^{er} Adjoint au Maire.

L'INSEE a rendu public ses derniers chiffres de recensement de la population. Bressuire conforte sa place de 2^e ville des Deux-Sèvres avec 20 828 habitants en 2024. Ce chiffre est stable par rapport à l'an dernier, mais la population a augmenté dans le centre-ville (11 978 habitants). Voici la commune en chiffres :

	Population	Naissances	Décès	Mariages	Pacs
Bressuire Ville	11 978	152	109	40	51
Beaulieu-sous-Bressuire	943	6	1	1	2
Breuil-Chaussée	1 097	6	4	2	51
Chambrouet	528	3	2	1	2
Clazay	604	4	4	-	3
Noirlieu	323	5	4	2	-
Noirterre	956	13	4	2	1
Saint-Sauveur	1 682	8	6	2	2
Terves	2 717	-	5	5	2
TOTAL	20 828	191	139	55	63

à retenir

4 SAISONS

Le chantier du Quartier des 4 Saisons a débuté en septembre 2024 par l'aménagement de la voirie et des réseaux, étape préalable à toute construction. Les travaux de l'EHPAD débuteront en ce mois d'avril. Du côté de l'habitat, les promoteurs sont en passe d'être choisis, les parcelles ne sont donc pas encore en vente et les réservations ne sont pas possibles.

DÉCLAREZ LA FIN DE VOS TRAVAUX

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et ceux-ci sont terminés. Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux. Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux.

Des agents du Service Urbanisme se déplacent alors dans les 3 mois pour contrôler les travaux effectués. La conformité peut être refusée si les travaux ne sont pas finis ou s'ils ne correspondent pas aux travaux déclarés. Dans ce cas, une mise en conformité est demandée dans des délais encadrés. À savoir qu'en cas de vente d'un bien, si des non-conformités sont avérées, le notaire demandera une régularisation, ce qui retardera la transaction.

Il est donc conseillé avant de modifier des éléments d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable (exemple : couleur des menuiseries, couleur des tuiles, dimensions des plans, implantation, etc.) de déposer une demande de modification avant de réaliser les travaux.

+ En cas de doute vous pouvez joindre le Service urbanisme au 05 49 80 49 52.



en un mot

MAYOTTE

La Ville de Bressuire a voté une aide exceptionnelle de 5 000 € pour Mayotte suite au cyclone Chido qui s'est abattu en décembre dernier sur l'île. Cette aide doit permettre aux habitants de pallier le manque de biens matériels et de nourriture. Cette aide est versée à la Fondation de France.



VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

À partir de mai 2025, la Ville de Bressuire, en partenariat avec les commerçants du Marché des Saveurs, met en place une carte de fidélité pour récompenser les clients. Le principe est simple : pour chaque achat de 5 € ou plus chez un commerçant du marché, un tampon est apposé sur votre carte. Une fois votre carte complétée avec 10 tampons, il suffit de la déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Chaque mois, **deux cartes seront tirées au sort** et leurs détenteurs remporteront un panier garni composé de produits du marché, d'une valeur d'environ 35 €. Cette initiative permet de valoriser les commerçants du marché, d'encourager la fidélité des clients et de dynamiser le Marché des Saveurs. Une bonne raison de (re)découvrir les produits frais et locaux proposés chaque semaine !

Avec la nouvelle carte de fidélité, cumulez 10 tampons et participez au tirage au sort mensuel.

DEVENEZ BÉNÉVOLES AU CENTRE SOCIO CULTUREL !

Dans le cadre de ses animations autour de l'insertion, le Centre Socio Culturel (CSC) propose différents **ateliers d'apprentissage** pour découvrir la langue française et sa culture. Ces ateliers sont co-animés par des bénévoles et une animatrice salariée. D'une durée de 2h, ils se basent sur des jeux de rôle, de la conversation, des mises en situation, ... Aussi pour accompagner au mieux les publics, le CSC recherche des personnes qui ont envie de partager du temps, des relations humaines, de transmettre, ... Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience dans l'enseignement !

Donner du temps pour aider les autres, c'est aussi le cas des 250 bénévoles du **transport solidaire**. Créé en 2018, le dispositif Trans'Bocage Solidaire connaît une forte demande de ses usagers auprès du CSC de Bressuire. Le nombre de bénéficiaires a explosé ces dernières années entraînant, par la même, une forte demande de chauffeurs volontaires. Donc, si vous avez votre permis de conduire, un véhicule et un peu de temps, n'hésitez pas !

+ d'infos : Centre Socio Culturel – 05 49 65 32 22



© Centre Socio Culturel

« UTILE » SOUS LE MARCHÉ DES SAVEURS

Bientôt la réouverture du magasin « Utile » ! Un peu de patience jusqu'à l'automne et vous pourrez alors faire vos courses sous le marché couvert Place Dupin, et, en même temps, tous les mardis et samedis matin, acheter vos produits frais au Marché des Saveurs.

CONVENTION AVEC LA DDFIP

En janvier la Ville a signé avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) un accord partenarial sur 4 ans les engageant à améliorer la coopération entre leurs services. Ce partenariat doit permettre de renforcer la dématérialisation et d'améliorer les conditions de paiement des fournisseurs.

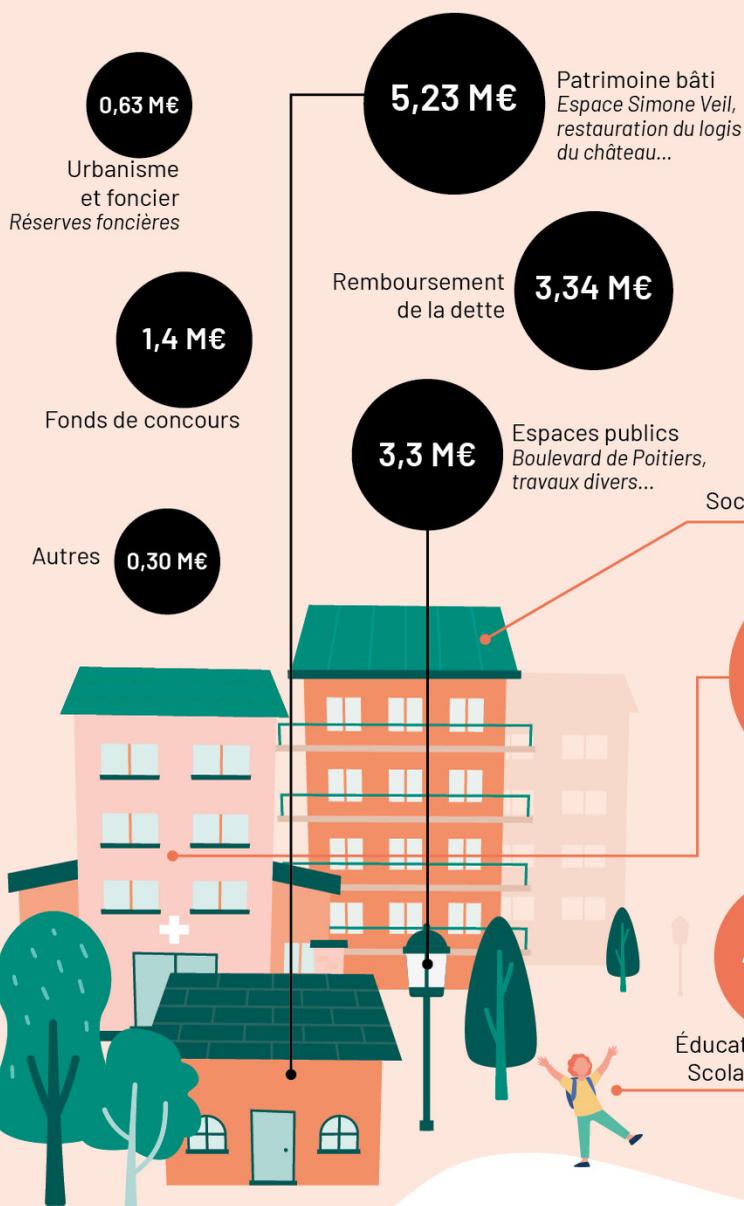


LE BUDGET 2025

Le budget 2025 est de 24,6 millions d'euros pour le fonctionnement et de 11 millions d'euros pour l'investissement auxquels il faut ajouter les reports de travaux 2024 de 3,2 millions d'euros.

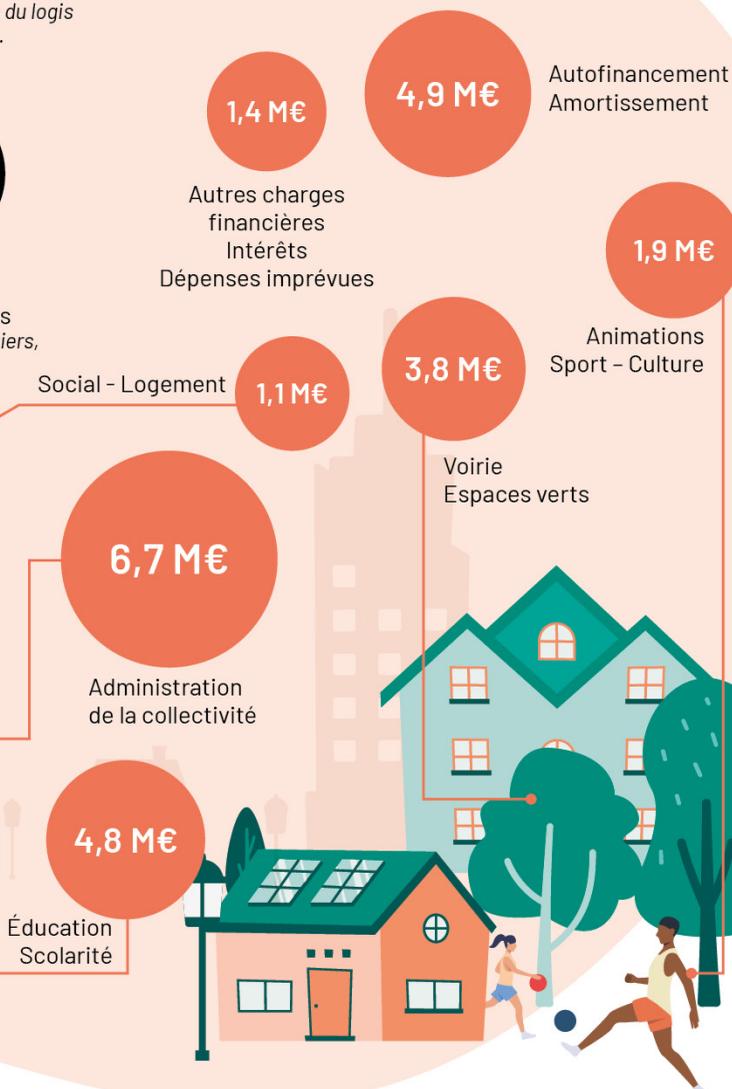
Dépenses d'investissement

14,20 millions d'euros



Dépenses de fonctionnement

24,6 millions d'euros



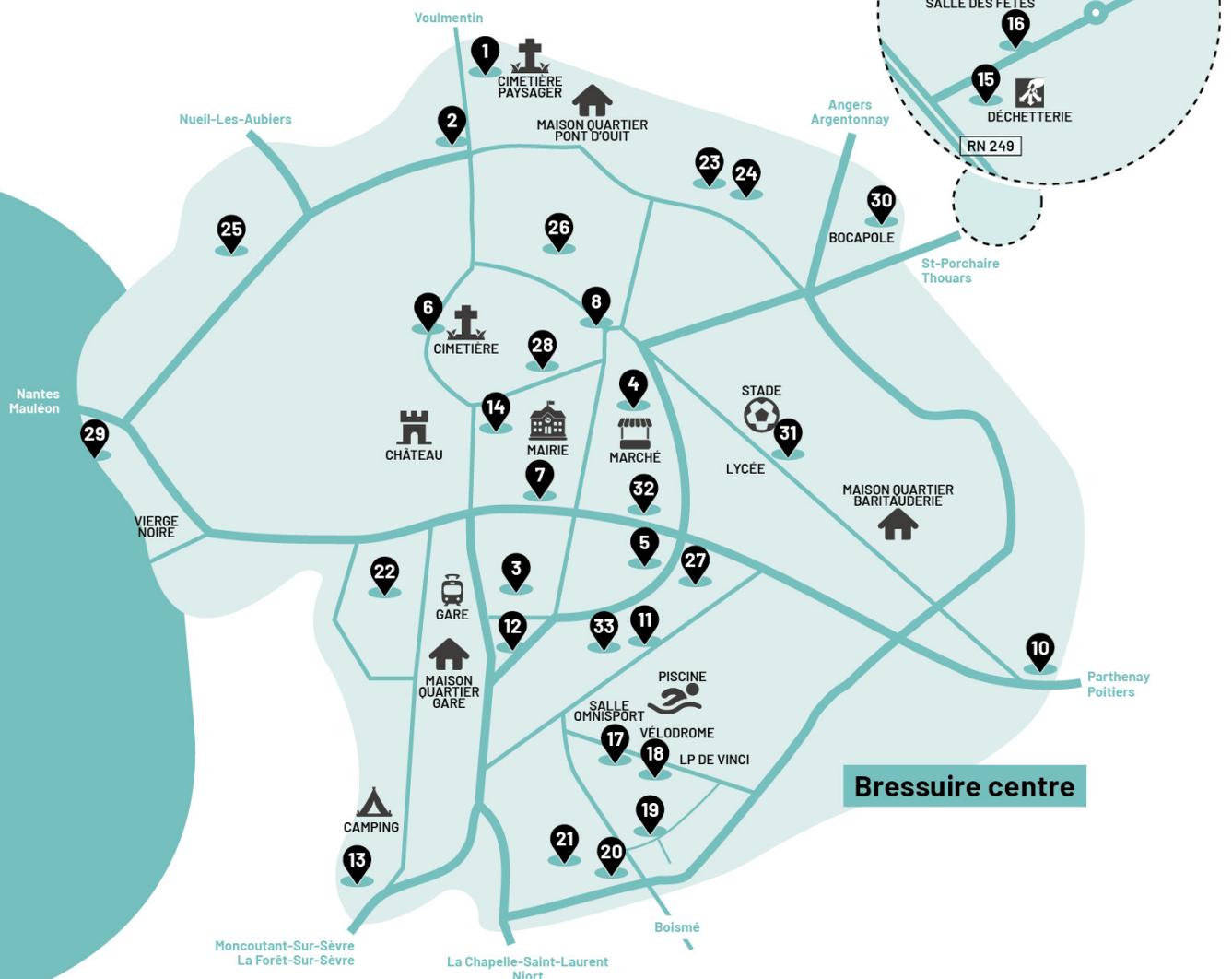
LE DOSSIER

Un habitant de l'Agglo 2B produit en moyenne 522 kg de déchets par an. Il est donc essentiel que chacun se sente concerné par leur collecte et leur traitement. Or, la gestion des déchets est souvent compliquée par des comportements inciviques. Adoptons les bons gestes pour un cadre de vie plus propre !



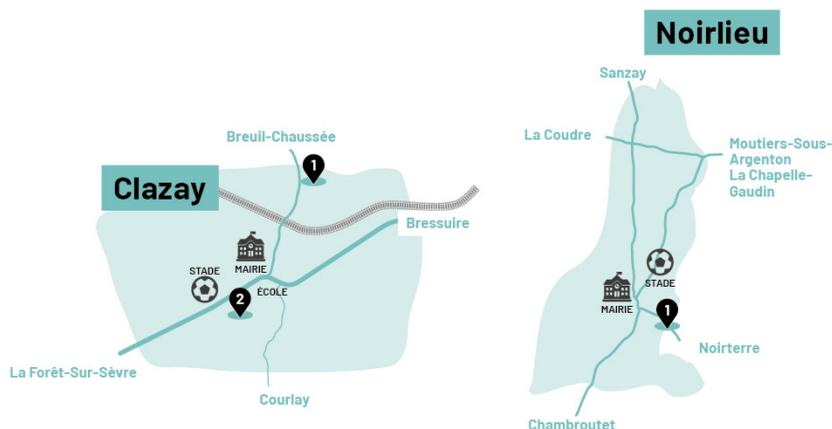
**LES DÉCHETS :
TOUS CONCERNÉS !**

LE DOSSIER



Où sont installés les conteneurs collectifs ?

Il existe sur notre territoire 4 sortes de conteneurs collectifs : ceux pour les ordures ménagères, pour les papiers et emballages, les verres et les biodéchets (en phase de test).



IMPLANTATION DES CONTENEURS COLLECTIFS

Bressuire centre

- 1 • Maison de quartier du Pont d'Ouit
- 2 • Parking Centre Leclerc
- 3 • Place du 5 Mai
- 4 • Marché
- 5 • Place du Général de Gaulle
- 6 • Parking du cimetière / Rue St-Simon
- 7 • Place de la Tiritaine
- 8 • Place Labâte
- 9 • La Basse Métairie (quartier St-Porchaire)
- 10 • Rue de la Richardière
- 11 • Boulevard de la République
- 12 • Place St-Jacques
- 13 • Puy Rond
- 14 • Rue des Hardilliers
- 15 • Extérieur Déchetterie (quartier St-Porchaire)
- 16 • Parking Salle des fêtes de St-Porchaire
- 17 • Boulevard Lescure / Vélodrome
- 18 • Boulevard Lescure / LEP de Vinci
- 19 • Rue de la Versenne
- 20 • Allée de la Fontaine (bas de la rue)
- 21 • Allée de la Fontaine (haut de la rue)
- 22 • Rue Léopold Marolleau

- 23 • Rue de l'Ouche (Bois d'Anne)
- 24 • Impasse Bois d'Anne
- 25 • Rue Claude Debussy - Bel Air
- 26 • Rue du Dr Bernard
- 27 • Place Jeanne-Marie Berton
- 28 • Place Pouzineau
- 29 • Alph@parc
- 30 • Parking Bocapole
- 31 • Parking Stade Métayer
- 32 • Rue de la Petite Guimbarde - Foyer Hérault
- 33 • Rue Jules Ferry

Beaulieu-Sous-Bressuire

- 1 • Stade municipal
- 2 • La Roulière
- 3 • La Garelière
- 4 • Le Pigeon Blanc

Breuil-Chaussée

- 1 • Salle La Broglienne
- 2 • Le Plessis Prunard

Chambrotet

- 1 • Les Comberteries
- 2 • Pallain - Stade

Clazay

- 1 • Le Magny
- 2 • Parking de l'école

Noirliu

- 1 • Route de Noirterre

Noirterre

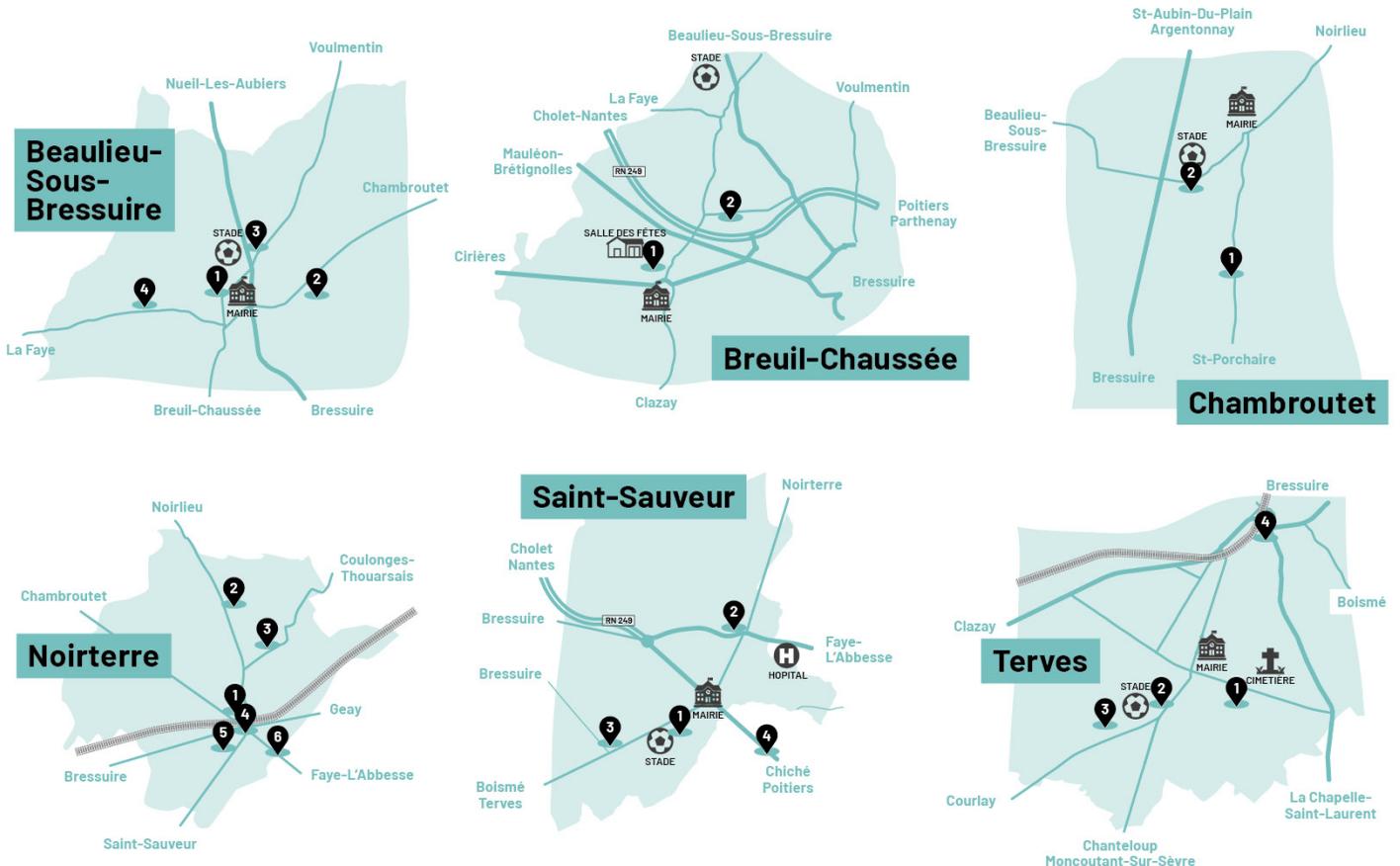
- 1 • Ateliers municipaux
- 2 • La Roche Michaud
- 3 • L'Orchidée- La Tisonnière
- 4 • Parking de la Salle des fêtes
- 5 • Lotissement des Prés Verts
- 6 • Rue des Nénuphars

Saint-Sauveur

- 1 • Salle des fêtes
- 2 • Le Chiron
- 3 • Lieu-dit Jeanne d'Arc
- 4 • Le Bois de Bressuire

Terves

- 1 • Cimetière
- 2 • Stade
- 3 • Le Bois Guillot
- 4 • Puy Rond



La collecte des déchets, comment ça marche ?

Sur notre territoire, il existe **2 modes de collecte** : en porte à porte ou en apport sur conteneurs collectifs. À Bressuire centre, Beaulieu-Sous-Bressuire, Breuil-Chaussée, Chambrotet, Clazay, Noirlieu, Saint-Sauveur et Terves, la collecte se fait majoritairement en porte à porte dans les bourgs et en apport sur conteneurs collectifs dans les écarts. À Noirterre, la collecte se fait uniquement en apport sur conteneurs collectifs.

En porte à porte

Il y a 2 bacs par foyer : le bac jaune pour les emballages/papiers qui est collecté tous les 15 jours en semaine paire et le bac noir pour les ordures ménagères collecté tous les 15 jours semaine impaire. Si le bac jaune est plein avant le jour de collecte, les conteneurs d'emballages/papiers sont à la disposition de tous en libre accès.

Mode d'emploi

Affectés au logement, les bacs (vidés et lavés) doivent rester sur place lors d'un changement d'occupant. Leurs volumes sont déterminés en fonction de la composition du foyer (de 120L à 360L). Ils doivent être sortis uniquement lorsqu'ils sont pleins, sans qu'ils ne débordent, la veille du jour de collecte à partir de 20h et ils doivent être rentrés le jour-même de la collecte. Les bacs doivent être positionnés avec l'ouverture du couvercle face à la route, au bord de la chaussée, couvercle fermé.

En apport sur conteneurs collectifs

Les points de collecte les plus proches de chez vous sont à retrouver sur la carte de ce magazine (pages 12-13). On y trouve un conteneur emballages/papiers, un conteneur verres en accès libre et un conteneur ordures ménagères accessible avec une carte.

Mode d'emploi

La carte d'accès au conteneur ordures ménagères est affectée gratuitement au logement. Elle doit être donnée au propriétaire ou à l'agence immobilière en cas de location ou au nouveau propriétaire en cas de vente. La carte donne accès à tous les conteneurs du territoire. Si elle est détériorée, trouée, elle ne sera plus utilisable. Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés, les emballages et le verre en vrac.

pratique

Un calendrier de collecte est disponible en téléchargement sur le site de l'Agglo 2B et en papier à la Mairie de Bressuire et dans les mairies annexes des communes déléguées.



Vous déménagez ou emménagez ?

À votre arrivée ou au départ d'un logement, que vous soyez locataire ou propriétaire, il faut contacter l'Agglo 2B pour mettre à jour votre dossier, activer ou désactiver les bacs et la carte d'accès au conteneur ordures ménagères.

+ **Contact** : faites toutes vos démarches via les formulaires en ligne de l'Agglo 2B : www.agglo2b.fr rubrique **Gestion des déchets / Mes démarches**
+ **Info déchets** : 05 49 81 15 15 ou dechets@agglo2b.fr



Un nouveau centre de tri : ouverture cet été



© UniTri



mini-mémo du tri

Situé sur les communes de Mauléon (Loublande) et de La Tessouale, le nouveau centre de tri des déchets recyclables UniTri sera opérationnel au second semestre 2025. Ce centre interrégional, qui s'étend sur 10 000 m², va rassembler les déchets de 9 collectivités locales et 4 groupements de collectivités de cinq départements (Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Atlantique et Vienne).

Grâce à des technologies performantes, cette installation traitera 48 000 tonnes d'emballages ménagers par an, pour 1 million d'habitants. Elle répond aux objectifs de la loi sur la transition énergétique, qui prévoit d'augmenter le taux de recyclage des déchets et de réduire leur impact environnemental.

Cette usine de valorisation se distingue par son engagement envers l'économie circulaire en limitant notamment la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie). Près de 65 emplois ont été créés : agents, techniciens, conducteurs d'engins,...

Le centre de tri UniTri sera également un lieu de sensibilisation et de pédagogie, en accueillant des visites de scolaires, d'associations ou de particuliers, afin de leur faire découvrir les enjeux et les étapes du tri et du recyclage des emballages ménagers.

Ce nouvel équipement a reçu le soutien de l'ADEME, de CITEO, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire.

Emballages et papiers (En vrac, bien vidés et non imbriqués)

- Plastiques : bouteilles, flacons, pots, tubes, barquettes, sachets, films, etc.
- Métalliques : petits emballages en métal, conserves, canettes, aérosols, etc.
- Cartons et papiers : briques et petits cartons, papiers, journaux, magazines (sauf serviettes en papier), etc.

Ordures ménagères (Dans un sac, bien fermé)

Produits d'hygiène à usage unique, couches, serviettes hygiéniques, vaisselle cassée, sacs d'aspirateur, petits déchets de bricolage, litières des animaux, déchets de viande, de poisson, etc.

Restes alimentaires (Biodéchets)

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas (sauf viande et poisson), coquilles d'œufs, marc de café et sachets de thé, essuie-tout et cartons non-imprimés, herbes, brindilles et feuilles mortes.

Emballages en verre

Bouteilles, pots et flacons.

Nos trottoirs ne sont pas
des DÉCHETTERIES



Comment lutter contre les dépôts sauvages ?

Vous ne respectez pas les règles ? Vizzia vous filme !

Comme vous le savez peut-être déjà, le dispositif Vizzia, mis en place par l'Agglo 2B sur l'ensemble de son territoire, a pour objectif de lutter contre les dépôts sauvages en installant des caméras intelligentes et nomades qui enregistrent les actes de dépôts sauvages au abords des points de collecte les plus touchés.

Mobiles, ces caméras sont disposées à tour de rôle sur le territoire et permettent d'identifier et de verbaliser les usagers responsables d'incivilités (de 300 à 1600 € d'amende) grâce aux alertes envoyées aux agents en charge de cette mission.

UN DOUTE ?
JE VÉRIFIE
ET JE TRIE !



BAVARDAGE

Originaire de Bresse et sapeur-pompier, Frédéric Ouvrard est un grand sportif très investi dans le milieu associatif. Il est notamment président de l'association Cœur d'Aventure (Moncoutant) et co-président de Cap Saïns pour du handicap (Bresse). Rencontre.

Frédéric Ouvrard

Un sportif de défis

4 questions

Parlez-nous de Cap Sa'ns peur du handicap !

L'association a été créée en septembre 2024 à la suite du défi « CAP 2024 Sa'ns peur du handicap », mené en 2023 par 18 sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres et 5 athlètes handisport. Ensemble, nous avons parcouru 1 012 km à vélo, en relais, entre Parthenay et Aoste (Italie), avant de gravir 1 012m de dénivelé positif de la Pyramide Vincent (4 200 m d'altitude) avec l'aide de guides de haute montagne. L'objectif était de créer un lien avec les Jeux Paralympiques 2024, de promouvoir le handisport et, surtout, de récolter des fonds pour financer du matériel handisport. Grâce à la générosité des partenaires, nous avons pu acheter un vélo tricycle adapté, des foot-fauteuils et soutenir trois associations œuvrant pour l'autisme.

Quels sont aujourd'hui les projets de l'association ?

Nous préparons « CAP d'Île Hand'Île », un nouveau défi en septembre 2025, toujours pour promouvoir le handisport et financer du matériel. Cette année, nous voulons, entre autres, contribuer à l'achat d'un bateau goélette pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter de mini-croisières en Charente-Maritime. L'équipe sera composée de 7 athlètes handisport et de 21 sapeurs-pompiers. Le départ se fera de Bocapole, direction l'Île de Ré à vélo, avant une traversée vers l'Île d'Aix en canoë ou à la nage. Après un tour de l'Île en course à pied, nous rejoindrons l'Île d'Oléron, où nous effectuerons un parcours mixant course à pied, joëlette et vélo. Au total, nous parcourrons 985 km à vélo et 80 km en course à pied-joëlette.

Qu'est-ce qui vous motive à relever tous ces défis ?

Je ne suis pas un gros compétiteur. Mon objectif est d'aller au bout des courses, pas de monter sur un podium. Ma devise : « La plus belle victoire du sport, c'est d'en faire ». J'ai la chance d'avoir mes deux bras, mes deux jambes et toutes mes capacités, alors j'aime que mes défis aient du sens. Mettre en avant des athlètes qui pratiquent du sport malgré leur handicap est une belle leçon de vie. Cela permet aussi de changer le regard sur le handicap.

Vous avez également réalisé un ultra-trail en 2024 pour l'association les Seins'glées ?

Je suis un passionné de randonnée et de trail. Après deux échecs sur des courses longues distances, j'ai voulu retenter l'aventure en octobre dernier, dans les Pyrénées à l'ultra-trail 100 Miles Sud de France. Cette fois-ci, j'ai décidé de le faire au profit d'une association et cela a fonctionné : j'ai terminé les 170 km et ça a permis de récolter des fonds pour l'association les Seins'glées. Quand ça devient difficile et qu'on est prêt à abandonner, savoir que l'on court pour une cause donne une énergie incroyable. C'est ce qui m'a porté dans les moments difficiles.



« Je suis également membre d'une asso qui me tient à cœur : « Handicap Evasion » avec qui je pars tous les 2 ans en randonnée. Jetez un coup d'œil à leur site www.hce.asso.fr et lancez-vous ! »

ce jour-là...

06/09/2025

Le départ de CAP d'Île Hand'Île sera donné depuis Bocapole lors du Forum des Associations et du Bénévolat. Venez encourager les sportifs et parasportifs avant qu'ils ne partent pour ce grand défi. Et si vous voulez contribuer financièrement, flashez le QR code !



anecdote

« J'ai eu la chance de porter la Flamme Olympique à Thouars le 2 juin 2024 lors du premier relais du département en présence de mes amis et ma famille. C'était assez intime car il était tôt et nous n'étions que 6 relayeurs, ce qui nous a permis de courir ensemble et d'accompagner chaque porteur de flamme. C'était un moment incroyable, inoubliable et symbolique des valeurs qui me sont chères. »

BRAVO !

Ordre National du Mérite : un Bressuirais à l'honneur



Anthony Brancherie, habitant de Bressuire, a été nommé chevalier dans l'Ordre National du Mérite dans la promotion du 1^{er} janvier 2025 spéciale Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Cette distinction récompense son investissement, en tant que chef d'équipe, dans la reconstruction de la flèche de la Cathédrale Notre-Dame.

Entouré de 10 à 15 charpentiers, selon les périodes, Anthony Brancherie a débuté le chantier en janvier 2024 pour le terminer fin octobre. Leur mission était de concevoir les décors, c'est-à-dire les niveaux ajourés 1 et 2 de la flèche (voir photos). Ils ont d'abord conçu un prototype à taille réelle en chêne à partir de plans originaux. Une fois validé par les architectes, Anthony et son équipe ont alors réalisé les 16 baies de la flèche et 16 gradins qui supportent les statues des apôtres.

Tous ces éléments sont partis de Thouars jusqu'à Briey en Meurthe-et-Moselle aux ateliers « Le Bras Frères » afin de constituer la flèche au sol et d'ajuster tous les décors. Anthony, avec une équipe restreinte, a rejoint sur place d'autres charpentiers. Cette opération a duré 1 mois et demi. Mais, c'est bien sûr son équipe au complet qui était présente le 7 décembre lors de l'inauguration de la cathédrale à Paris.

Pour Anthony, « on a vécu une belle aventure humaine ! La médaille, c'est une fierté, une reconnaissance mais, ce qui compte, sur tous les projets, c'est l'esprit d'équipe, le plaisir de transmettre aux plus jeunes pour réussir tous ensemble ! ».

qui est-il ?

Anthony Brancherie est charpentier dans l'entreprise Asselin à Thouars depuis plus de 6 ans. Son parcours professionnel s'est d'abord déroulé dans les montages en Savoie et en Isère, en estives, entouré de vaches et de chèvres. Ne pouvant pas installer sa propre ferme, il s'est formé au métier de la menuiserie et de la charpente et est venu s'installer dans le bocage bressuirais.

+ Une initiative locale dont vous aimeriez nous parler ?

Contactez la rédaction, nous irons enquêter... communication@ville-bressuire.fr

TRIBUNES

Les élus de *Bressuire et Vous* sont fiers de soutenir et d'accompagner les associations bressuiraises. Notre ville a un tissu associatif d'une richesse exceptionnelle : 478 associations, 21 000 adhérents et 7 600 bénévoles. Le bénévolat entretient le lien social, la convivialité et le vivre ensemble, des valeurs que *Bressuire et Vous* ont toujours mises en avant. Bressuire est aussi fière du partenariat noué avec les associations lors des événements qu'elle initie.

Grâce au Forum des associations, organisé depuis 10 ans, la Ville leur permet aussi de se faire connaître et aux visiteurs de les découvrir dans les meilleures conditions à Bocapole. Dans le cadre de cet événement, les bénévoles sont aussi mis à l'honneur lors d'une soirée qui leur est dédiée et d'une remise de trophées.

Malgré les contraintes budgétaires, la Ville maintient cette année le montant des subventions versées aux associations. Pour 2025,

ce sont 834 000 € qui leur sont alloués. En plus de ces aides financières, elle leur met aussi à disposition les salles à titre gratuit et la Maison des Associations leur apporte écoute, aide, conseils,... sans oublier le prêt et l'installation des matériels par les agents municipaux lors de leurs manifestations.

En soutenant le monde associatif, *Bressuire et Vous* reste fidèle à ses engagements au service de tous.

Bressuire et vous

Le texte de la tribune de *Décidons Ensemble* ne nous a pas été transmis.

Décidons ensemble

celle du cinéma à Bressuire



Cinéma-Théâtre



SÉANCES | JEUDI 13 JUIN, Soirée à 8 h. 30, VENDREDI 16, Soirée à 8 h. 30, SAMEDI 17, Soirée à 8 h. 30
DIMANCHE 18, Matinée à 2 h. 30 et Soirée à 8 h. 30

L'ÉVÈNEMENT de la SAISON

Le Film réclamé
par les Bressuirais

C'est un conte de fées
EN COULEURS
Un enchantement pour les grands
Une féerie pour les enfants



Film exquis ! En ces temps troublés où l'on n'ose plus rêver, où la poésie n'est même plus un refuge, le magicien Walt Disney vient de donner la vie aux délicieux héros d'un

GRAND GALA

Une œuvre qui émeut,
amuse et ravit

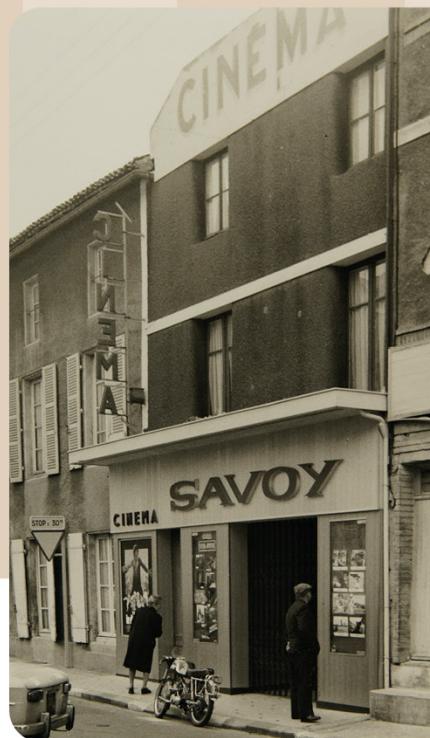
La Magie de l'Écran
La Merveille
des Merveilles

C'est de loin
le Triomphe du Cinéma

Prudent de Louer

LOCATION GRATUITE le Jeudi.

© Archives municipales de Bressuire - 4 Z 168 / 5 Num 4030



Le cinéma à Bressuire, c'est une longue histoire qui commence à l'aube des années 20, ces Années Folles qui voient le développement spectaculaire des salles obscures dans toute la France.

Notre cité n'échappe pas au mouvement et, en 1920, le Ciné Théâtre, accolé à l'Hôtel de Ville, commence une longue carrière. Au temps du cinéma muet les projections sont accompagnées par un pianiste. Avec l'arrivée du parlant à Bressuire, fin 1931, le cinéma s'équipe de nouveaux matériels suscitant une hausse de la fréquentation jusqu'à la guerre. Pendant l'Occupation, le cinéma est réquisitionné par les autorités allemandes pour assurer le divertissement des soldats. Dès 1945, les films américains, censurés pendant 4 ans, sont de nouveau à l'affiche. En 1958, le cinéma désormais appelé Rex passe sous tutelle de la municipalité et offre aux spectateurs les premiers films en cinémascope. L'aventure du Rex continue encore quelques années mais, affaibli par la concurrence de nouveaux cinémas, le Savoy et le Pax, il ferme en mars 1966.

Depuis le milieu des années 1950, le Pax,

d'obédience catholique, s'est installé au cœur de la ville, place Barante. La salle dispose de 551 places. Tout comme les autres cinémas, le Pax propose à son public une programmation riche de films dont beaucoup ont marqué l'histoire du cinéma. Mais, au début des années 1970, il subit une baisse de fréquentation. Le petit écran est entré dans les foyers français. Concurrence trop forte de la télévision qui oblige le Pax à fermer ses portes en mai 1975. Ne subsiste alors à Bressuire qu'un seul cinéma : le Savoy.

Son promoteur, Louis Courjault, a ouvert en 1946 une unique salle de 380 fauteuils. Le Savoy va connaître ses heures de gloire jusqu'au début des années 1970. Pourtant, bien que resté seul après la fermeture du Rex et du Pax, le cinéma bressuirais doit compter lui aussi avec la télévision. Pour faire face, une seconde salle de 120 places est ouverte. En juillet 1984, le cinéma est repris par Sylvie Gauthier-Clément, petite-fille du fondateur. Une

nouvelle période de l'histoire du Savoy s'ouvre alors. Mais, en 2011, le projet de construction d'un multiplexe et le passage au tout numérique et à la 3D poussent le Savoy à fermer ses portes.

Inauguré le 13 septembre 2013 sur le site de Bocapole, le Fauteuil Rouge prend la relève, géré par une SCIC, Les cinémas du Bocage, et une équipe de professionnels et de bénévoles dynamique. Doté de 5 salles pouvant accueillir 813 spectateurs, le cinéma propose de 15 à 20 films différents par semaine : des films d'auteurs aux comédies populaires, mais aussi des festivals variés et des soirées à thème. Avec 154 000 spectateurs en 2024, le Fauteuil Rouge est devenu l'un des phares culturels incontournables du Bocage.

Histoire et Patrimoine du Bressuirais

Daniel TAILLÉ, *Un siècle de spectacle cinématographique en Deux-Sèvres 1896-1995*, Niort, Association Cinéma-Niort, 2000, 255 p.
Archives municipales de Bressuire, *Théâtre et cinéma. Un siècle de culture à Bressuire*, Janvier 2012, 82 p.
<https://lefauteuilrouge.fr/>

Bientôt les fêtes de Pâques... Vous cherchez une idée de recette ?

Pourquoi ne pas faire le traditionnel pâté de Pâques qui tient ses origines de ces fêtes religieuses ?

Mais, il y a pâté de Pâques et pâté de Pâques ! Nous vous proposons 2 variantes qui peuvent se manger en entrée, chaud ou froid (celle de mamie Renée est meilleure froide !) avec une salade verte.

2 recettes de pâté de Pâques

La recette familiale d'Adeline (recette transmise par sa grand-mère Georgette)

Source : Deux-Sèvres Tourisme 79

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- Entre 6 et 8 oeufs selon le moule + 1 jaune
- 800g de viande hachée : moitié veau, moitié porc
- 1 bouquet garni
- 1 oignon piqué de clous de girofle
- 1 échalote
- Sel
- Poivre
- 4 épices
- 1 c. à s. de vin blanc ou Madère

Préparation

Faire cuire la viande hachée dans une grande poêle à feu doux, avec le bouquet garni, l'oignon piqué de clous de girofle, l'échalote, une pincée de sel, du poivre, du 4 épices selon votre goût et le vin blanc entre 1h et 1h30. Pendant ce temps, faire durcir les œufs.

Lorsque le pâté a un peu refroidi,

étaler une première pâte, mettre le pâté dessus puis les œufs coupés en 2. Recouvrir avec la seconde pâte et souder les bords entre eux. Badigeonner le dessus avec un jaune d'œuf.

Placer une petite cheminée au centre et enfourner à 200° pour 30 mn environ.



La recette de mamie Renée

Ingrédients :

- 10 œufs + 1 pour la dorure
- 2 escalopes de veau pas épaisses
- 2 escalopes de porc ou de dinde
- 7 saucisses
- 4 tranches fines de jambon de Vendée
- Pour la pâte :**
- 200g de farine
- 100g de beurre fondu tiède
- Sel
- Un peu d'eau

Préparation

Faire cuire les œufs durs. En parallèle, faire cuire les escalopes de veau et de porc ou dinde et les tranches de jambon dans une matière grasse. Une fois cuites, les couper en petits morceaux. Bien mélanger toutes les viandes. Ensuite faire cuire les saucisses dans la même poêle (penser à les piquer pour que le jus sorte tout doucement).

Confectionner la pâte : mélanger tous les ingrédients et en faire une boule. Rajouter un peu de farine si

elle reste collante. Prélever dans la boule une partie pour faire une petite boule qui sera le couvercle du moule.

Préparer le moule : prendre un moule à charlotte côtelé en métal et étendre la pâte pour tapisser le fond et les bords du moule. La pâte ne doit pas être trop épaisse.

Quand le moule est prêt : mettre des demi-œufs pour recouvrir le fond du moule (jaunes d'œuf visibles) et ajouter un peu de jus de cuisson de la viande. Mettre une partie des



© Freepik

viandes et les saucisses coupées en 2 dans les alvéoles du moule puis finir de verser le reste de viande. Mettre les demi-œufs restants et le reste de jus de cuisson. Recouvrir alors d'un cercle de pâte et sceller avec les bords. Badigeonner avec 1 jaune d'œuf mélangé avec un peu d'eau.

Mettre au four à 180°C (th. 6) pendant environ 1/2h. C'est cuit quand la couleur est bien dorée. Au cas où, mettre une feuille d'aluminium pour éviter que ça brûle.

AVRIL

Exposition « À la manière de »

Du 26 avril au 11 mai
Samedis et dimanches
Bressuire - Chapelle Saint-Cyprien



MAI

Salon de peinture

Du 1^{er} au 18 mai
Samedis, dimanches et jours fériés
Bressuire - Château

Histoires de portraits de Jaleh Talebpour

Du 8 au 18 mai
Du lundi au vendredi de 17h à 18h30
Samedis et dimanches de 14h à 17h
Bressuire - EHPAD Allonneau



Street Art par Mika Husser

Du 12 au 18 mai
Bressuire - Campus de la Futaie

Le golf pour tous !

Initiation gratuite
au Golf de Bressuire

10, 13, 17, 19, 25 avril et 8, 11 mai

Au programme : verre
d'accueil, putting, practice et
petit parcours.

Informations et inscriptions
sur www.golf-bressuire.fr



Place du Tertre

Samedi 17 mai
Bressuire - Place Notre-Dame

Concert lyrique de Léontine Maridat -Zimmerlin

Samedi 17 mai
Bressuire - Chapelle Saint-Cyprien



Les jeux de Valette

Samedi 17 mai
Bressuire - Quartier Valette

Vide-greniers

Dimanche 18 mai
Noirterre - Ecole Sainte-Bernadette

Apéro concert

Vendredi 23 mai
Terves - Espace Trivis

Sinsofolies

Samedi 24 mai
Saint-Sauveur - Espace Henri Papin

Exposition de Manon Gilbert, peintre et J. Dubot Balzarini, sculpteur

Du 24 mai au 22 juin
Samedis et dimanches
Bressuire - Galerie des Arcades

Exposition de Ladislas Combeuil, artiste plasticien

Du 24 mai au 22 juin
Samedis et dimanches
Bressuire - Château



Grand Prix du Golf de Bressuire

Samedi 31 mai et Dimanche 1^{er} juin
Bressuire - Golf

JUIN

Art collectif : Jérôme Toq'R, artiste plasticien

Du 3 au 7 juin
Bressuire - Place de l'Hôtel de Ville



Concert Ensemble Vocal

Samedi 7 juin
Bressuire - Bocapole



Remp'arts Festival

Samedi 7 et dimanche 8 juin
Bressuire - Château



Cuicuites Days

Vendredi 13 et samedi 14 juin
Noirlieu - Lieu-dit « Chouet »

Fête du cheval et vide-greniers

Dimanche 15 juin

Chambrouet - Vauvialt

Feux de la St-Jean

Vendredi 20 juin

Terves - Place de l'église

Clazay en fête

Samedi 21 juin

Clazay - Salle des fêtes

Fête de la Musique

Samedi 21 juin

Bressuire - Centre-ville

Apéro concert

Vendredi 27 juin

Beaulieu-sous-Bressuire - Complexe Yves Noirault

60 ans du FCB

Samedi 28 juin

Bressuire - Stade Alain Métayer

Exposition de peinture et de sculpture d'Octavio Del Toro



Du 28 juin au 21 septembre

Bressuire - Château



Grand Prix Automobile Historique

Samedi 28 et dimanche 29 juin

Bressuire - Place St-Jacques

JUILLET

Festival des Arts de la Rue (F.A.R.)



Vendredi 4 et samedi 5 juillet

Bressuire - Centre-ville et Château

Biathlon

Samedi 5 juillet

Beaulieu-sous-Bressuire - Complexe Yves Noirault

Vide-greniers

Dimanche 6 juillet

Breuil-Chaussée - Place de la Mairie

31^e Fête de l'entrecôte

Dimanche 6 juillet

Noirlieu - Champ de la Cave

Melting Potes

Vendredi 11 et samedi 12 juillet

Bressuire - Château



événement

Festival des Arts de la Rue (F.A.R.) à Bressuire !

Voici quelques temps forts du programme de cette 4^e édition du F.A.R. qui mêle spectacle vivant, arts visuels et performances participatives :

VENDREDI 4 JUILLET

• **Quartier Valette** : la compagnie Tango Nomade vous invite à une expérience unique avec son spectacle de danse verticale, «La beauté est dans mon quartier». Une performance aérienne poétique qui réinvente l'espace urbain !

SAMEDI 5 JUILLET

• **Château de Bressuire** : la «Symphonie pour klaxons et essuie-glaces», un spectacle participatif décalé par la Cie La Martingale et un certain Jérôme Rouger ! Un moment de musique inattendu où les sons du quotidien deviennent une véritable partition vivante !

À PARTIR DU 27 JUIN

• **Place de l'Hôtel de Ville** : installation de l'artiste plasticien Jérôme Toq'R, «Les Cubes de Lumières», une installation unique créée en lien avec les habitants et des élèves du Lycée Léonard de Vinci à Bressuire.

Le F.A.R., un rendez-vous festif, gratuit et ouvert à tous pour célébrer la richesse des Arts ! Venez vibrer, rire et vous émerveiller !

Plus d'informations sur le Festival des Arts de la Rue sur www.ville-bressuire.fr et sur nos réseaux sociaux.



©_Pierre_Planchenault-05066



VOS IDÉES POUR BRESSUIRE !

budget participatif

6^e édition

Date limite de dépôt du dossier :
15 Mai 2025

Infos sur
www.ville-bressuire.fr

B!
BRESSUIRE
La ville qui ose